

## Compte rendu visioconférence avec le recteur de Créteil Vendredi 11 Décembre 2020

### Participants à la visioconférence :

#### Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil  
Christine Darnault, Directrice de cabinet adjointe

#### Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94), Catherine Haroutunian (PEEP sup)

#### Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPÉ 77, UNAAPÉ 94

Le recteur brosse tout d'abord un bilan sur le virus : le nombre de cas réels d'élèves et de personnels contaminés est stable, il y a une très légère remontée chez les élèves (+26 cas) et une légère baisse chez les enseignants (-11 cas). Sur les 10 lycées qui ont expérimenté le test PCR généralisé, moins de 15% de personnes ont été testées et le taux de contamination constaté est de 0,49%. La gestion des absences des personnels consécutives à un cas contact est très complexe car il n'est pas facile d'évaluer la durée de l'absence liée au retour des résultats des tests.

Le dernier CAVL (conseil académique de la vie lycéenne) a souffert d'un problème technique qui n'a pas permis aux membres du conseil de se connecter, il est donc reporté à début janvier.

Mme Darnaud poursuit en apportant les réponses aux questions liées aux derniers signalements des représentants de parents :

- Les collèges du 93 signalés pour être passés en distanciel avaient bien reçu l'accord du rectorat après validation de la DSDEN en raison de leur capacité d'accueil dépassée ; d'autre part, comme il y avait aussi des enseignants en ASA (autorisation spéciale d'absence liée à la Covid), la continuité à distance était déjà en place.
- Les DSDEN ont rappelé aux collèges qui ne respectaient pas le protocole sanitaire, notamment en remettant en cause le maintien d'une classe dans une même salle, qu'aucun relâchement ne pouvait être accepté, d'autant que le nombre de cas de contamination remonte. Il est donc impératif de faire connaître au rectorat le nom de tous les collèges où ce sont les élèves qui bougent et non les profs.
- Les spécialités pour lesquelles il n'y a qu'un seul sujet au baccalauréat sont en fait des matières pour lesquelles il n'y a qu'une seule œuvre à étudier. Par conséquent, le travail demandé fait appel aux compétences et non aux connaissances.
- Le rectorat est intervenu auprès l'établissement qui voulait facturer les masques de dépannage. Aucune famille n'a eu à payer.

Les représentants de parents demandent la création, au niveau académique, d'un groupe de suivi de la réforme du lycée. La réforme est nationale, il n'y a donc pas d'intérêt à le mettre en place au niveau académique puisque c'est le national qui décide. Les représentants de parents savent qu'il existe pourtant dans certaines académies et qu'il permet de remonter les questionnements des familles et des élèves, liés à la mise en œuvre notamment.

De nombreux problèmes d'absences non remplacées, parfois depuis septembre, persistent, y compris pour les AESH, voire s'intensifient. Il y a toujours une hausse significative des absences les 2 semaines précédant les vacances. Une vérification de la base ciblant les absences depuis septembre laisse entendre qu'elles n'ont pas augmenté : il faut remonter les cas précis s'il y en a encore. Les parents s'étonnent et confirment qu'il y en a toujours.

Certains collègues n'ont toujours pas pris position au sujet des stages de 3<sup>ème</sup> : les familles qui ont déjà trouvé un stage ne savent pas ce qui va se passer. Une note est parvenue aux établissements pour leur rappeler que si les élèves ont bien trouvé un stage, ils doivent le faire.

Les élèves placés en distanciel, voient portées des mentions « absent » sur leur bulletin alors qu'ils suivent le cours à distance. Le recteur demande que les cas précis lui soient cités.

Que sait-on des dispositions au retour des vacances en janvier ? : il faudra attendre les décisions du Conseil de défense qui se tiendra avant la rentrée, puis au fil des semaines. A ce jour, il est impossible de dire ce qui sera décidé après le 20 janvier. On peut imaginer qu'il n'y aura pas de retour à la normale début janvier ; or les représentants de parents déplorent que beaucoup de lycées n'aient pas mis en place un vrai enseignement en distanciel. Souvent, les élèves n'ont que quelques devoirs à faire à la maison. De plus, les rythmes scolaires sont complètement décousus et très déstabilisants pour les élèves fragiles qui décrochent de plus en plus.

La cacophonie règne, quand certains lycées ont maintenu le 100% alors que d'autres sont à peine à plus de 50%. Dans un même établissement, il peut y avoir des classes en présentiel à 100% et d'autres tout juste à 50%, alors que ce sont justement celles qui auraient le plus besoin d'un maintien du présentiel. Il y a une véritable inégalité qu'il faut résoudre d'urgence en instaurant un enseignement à distance de qualité ou un retour au 100%. Le recteur n'a jamais exigé le 50%, certains établissements ont fait le nécessaire pour rester à 100%, les autres doivent mettre en place du vrai distanciel quand les élèves ne sont pas en présentiel. Les collègues qui avaient des difficultés à mettre en place le protocole sanitaire ont mis les 3<sup>èmes</sup> en distanciel : les parents s'alarment d'un tel choix sur une classe à examen et veulent un retour en présentiel. Le recteur espère que tous les élèves pourront rapidement revenir en classe, et va demander aux établissements concernés de communiquer sur la situation avec les familles.

Dans le 77, il y a beaucoup d'enseignants en ASA : ne peuvent-ils pas au moins travailler à distance ? En principe, un personnel en ASA doit être en télétravail. Des contractuels sont en cours de recrutement mais il est très difficile d'en trouver pour le 77.

Existe-t-il un indicateur de remplacement des personnels administratifs ? Il manque beaucoup de monde dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré. Les personnels en ASA doivent télétravailler.

Quid des remplacements des départs en retraite en cours d'année ? Ils sont limités car le rectorat accorde le maintien jusqu'à la fin de l'année. Sinon, en général, la situation est réglée au départ de la personne.

Les représentants de parents font état d'un collègue du 94 qui refuse de mettre en place des PAP et, à la place, incite les parents, parfois dès la 5<sup>ème</sup>, à réfléchir à une 3<sup>ème</sup> prépa pro : Le nom de l'établissement est transmis et le rectorat va vérifier, ce n'est effectivement pas tolérable.

La PEEP signale à nouveau que des chefs d'établissements persistent à tenir des conseils de classe en présentiel sans les parents, qui se retrouvent seuls à être en distanciel et privés des échanges qui se tiennent dans la salle : le recteur souhaite connaître le nom des établissements, il a été très clair sur le fait que les conseils de classe doivent être organisés en distanciel.

Les familles signalent que les élèves manquent d'information sur l'organisation du grand oral : les enseignants ont eu les consignes, les informations vont être transmises aux élèves rapidement

En raison des vacances, le recteur propose que la prochaine réunion soit fixée au vendredi 8 janvier. Il souhaite à tous les représentants de parents de très belles fêtes de fin d'année et les remercie pour ces échanges très intéressants. Les parents souhaitent à leur tour de très belles fêtes à tous.

Myriam MENEZ